



CONFÉRENCE DE PRESSE - CUNFERENZA DI STAMPA

Mercredi 6 septembre 2017 - Mercuri u 6 di Sittembre di u 2017

Ajaccio - Aiacciu

Bilan et perspectives ADEC 2015-2017 :
réforme de l'outil, des règlements d'aide
et de la trajectoire de développement
de la Corse

2016 et 2017 ont été deux années riches en projets permettant de définir une feuille de route de la politique économique souhaitée pour la Corse de demain. Ces différents projets nous ont permis de poser les jalons et de préciser les fondamentaux, mais aussi de mettre en œuvre les premières actions de la politique économique de la future Collectivité.

Ces deux années ont été marquées par d'incontestables avancées dans la manière d'appréhender les problématiques économiques de l'île et dans la relation avec les acteurs et les socio-professionnels, mais aussi dans l'accompagnement des projets et des solutions proposées.

Alors que – durant les périodes de croissance ou celles marquées de difficultés – le modèle économique de l'île s'est révélé fragile, déséquilibré et inégalitaire, la volonté politique est de mobiliser toutes les forces vives au service d'un véritable développement économique et social. Ce nouveau Riacquistu, après celui intervenu dans les années 1970 en matière de langue et de culture, est littéralement indispensable : **il ne peut y avoir d'émancipation politique sans émancipation économique et sociale.**

SOMMAIRE

Stratégie de développement économique : la mise en œuvre du SRDE2I	3
Soutien aux entreprises en difficulté: présentation de la plateforme SFIDA	4
Innovation et Internationalisation	7
Economie sociale et solidaire	8

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : LA MISE EN ŒUVRE DU SRDE2I

*Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation

L'adoption par l'Assemblée de Corse du Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation marque une étape importante dans la redéfinition de la stratégie économique de l'île.

Le SRDE2I, c'est :

- **La matrice de l'action de la CTC** mais aussi des collectivités et institutions en matière de politique économique sur l'ensemble de la Corse. Il définit des orientations visant à favoriser un développement économique innovant, durable et équilibré pour l'île.
- Le SRDE2I contribue à faire du Riacquistu Economicu è Suciale une réalité en stabilisant et en accompagnant **la mutation du tissu économique**, en favorisant **la relance des entreprises** en difficultés et en soutenant les TPE. Tout ceci ira de pair avec le **développement de l'innovation** et de la compétitivité du territoire.
- La révision de tous les régimes d'aides aux entreprises pour **plus de simplicité** et une conformité aux orientations votées par l'Assemblée de Corse.
- Des aides qui accompagnent les porteurs de projets tout au long de la vie de l'entreprise mais aussi dans ses difficultés éventuelles
- Les **aides à l'investissement, à la création d'entreprise ou à l'emploi** sont concentrées dans des régimes d'aide couvrant l'ensemble des besoins
- Il est tenu compte des spécificités de certains domaines, secteurs ou entreprises, notamment avec une **intervention renforcée pour les TPE et en zones rurales**

Le SRDE2I n'est pas une simple feuille de route. Il a, dès son adoption, enclenché un mouvement en profondeur de modification des modes d'actions de l'ADEC et de la façon de soutenir l'économie corse.

- La **réduction drastique des délais d'accès aux aides économiques.**
 - Une **révision en profondeur des procédures internes à l'ADEC** pour plus d'adaptabilité et de réactivité tout en assurant aux porteurs de projets un accès équitable et juste aux aides économiques
- Partout, une même volonté : agir en commun pour plus d'impacts, plus de rapidité et plus d'efficacité**

RÉDUCTION DES DÉLAIS D'ACCÈS AUX AIDES ÉCONOMIQUES

Évolution du délai moyen entre dépôt
du dossier et paiement :



SOUTIEN AUX ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ : PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME SFIDA

*Sustegnu, Finanzamentu di Impreze in Difficulta o in Adattamento

Un cadre réglementaire renoué et renforcé pour traiter, **de l'urgence au rebond**, la globalité des difficultés rencontrées par les entreprises et assurer la relance et la pérennité à long terme de leur activité.

L'URGENCE :

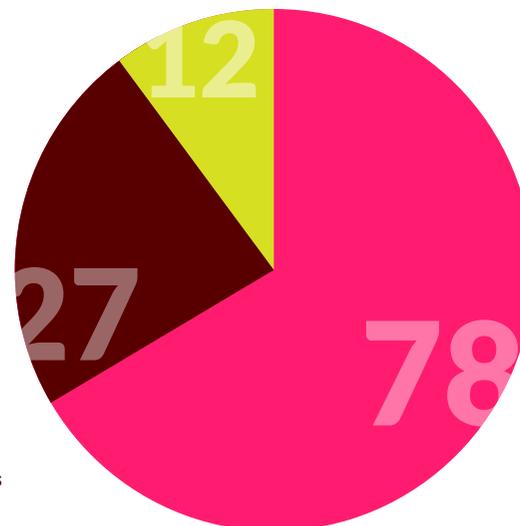
Cette évolution du cadre réglementaire a permis la création de la **CDTE**, Cellule de Détection et de Traitement des Entreprises en difficultés, née d'un partenariat de l'ADEC avec l'Etat (DIRECCTE, CRP, SGAC, la DRFIP), l'URSSAF et la Banque de France. Cette cellule permet de mettre en place un dispositif exceptionnel d'urgence pour soutenir les entreprises en difficultés dans un moment crucial. Concrètement, ce dispositif permet, entre autres, la mobilisation optimale des dispositifs de droit commun (étalement du règlements des cotisations sociales, médiation du crédit...).

LE REBOND :

Dans ce cadre, l'objectif opérationnel assigné à la plateforme d'appui à la restructuration économique SFIDA est d'environ **200 entreprises accompagnées** au 31 décembre 2017.

Concernant la nature des interventions réalisées :

- **Plan de restructuration**
- **Accompagnement aux mutations économiques**
- **Opérations de cession / transmission**



De façon préalable et complémentaire, 130 médiations auprès des créanciers ont été menées pour trouver une solution à l'épurement de leur passif public ou privé.

1/3 des interventions concentré dans le secteur des **services marchands**, pour moitié à destination des professionnels du tourisme impactés par des baisses de fréquentation



45 interventions dans le secteur de la **construction**, dans la grande majorité des cas pour consolider des entreprises fragilisées par une chute brutale d'activité



35 interventions dans le secteur du **commerce** en lien avec les fortes mutations économiques du secteur



30 interventions dans **l'industrie**, dont 24 dans le seul secteur des IAA (Industries agroalimentaires), qui renvoient principalement, dans une démarche d'adaptation à leur environnement concurrentiel, à des demandes de soutien pour accompagner une stratégie de développement (investissements)



Plus qu'une aide financière, un véritable accompagnement.

Un soutien financier nettement augmenté depuis 2015

Des crédits réservés à l'action économique qui étaient de **9,3 millions d'euros** en 2015 et qui sont, sur 2016 et 2017, de près de **29 millions d'euros** d'autorisation de programme.



L'ADEC va aussi mobiliser **20 millions d'euros** au titre du PEI qui serviront uniquement à soutenir les TPE et des commerces de centres urbains, avec le soutien aux opérations de requalification, un fonds de trésorerie et une aide. Ces fonds ont été programmés à l'été 2017 et seront désormais engagés.

L'ADEC mobilise également les fonds FEDER pour un total de **13 millions d'euros** autorisés à ce jour sur 2016/2017.

En 2016 et 2017 :

- Fonds Européens mobilisés : 2 338 591 € dont 676 045 € de FEDER et 1 662 546 € de FSE
- 4 dossiers AMO CTC instruits pour un montant total de 3 325 092,25 €

Au total, c'est donc près de **62 millions d'euros** qui ont été engagés depuis début 2016 dans l'économie corse par l'ADEC.

Une action au quotidien en faveur de l'entreprise et de la création d'emploi

Un soutien déterminé aux filières majeures de l'île, avec notamment :



Le Pôle des industries aéronautiques Corse (PIAC)
Développer la performance afin de se maintenir voire de conquérir et se déployer sur de nouveaux marchés à l'international. Grâce à l'ADEC des acteurs d'envergure internationale ont été invités en Corse et les entreprises du PIAC ont pu bénéficier d'un déplacement au Québec (semaine de l'Aérospatial 2017).



Le pôle d'excellence CapNautic, accompagné depuis 2005.
Secteur du nautisme et de la plaisance, vecteur de richesse et d'emplois. En 2016, 450 174 € ont été individualisés pour le secteur (participation des partenaires au **salon Nautic de Paris**, financement de projets d'entreprises, renforcement de l'animation sur le territoire, protection de l'environnement et **gestion des déchets** notamment BPHU (Bateau de Plaisance Hors Usage) et en 2017 lancement d'un premier appel à projet portant sur le financement d'études permettant d'obtenir un **état des lieux des équipements existants** et des besoins par territoires.



Le secteur du BTP
a bénéficié d'une réflexion plus globale. Une Convention-cadre est en élaboration afin de l'inscrire dans une démarche durable et équilibrée. La filière bénéficie également de l'implication des travaux de l'observatoire de la Commande publique, portée par Corsica Statistica, service statistique de l'ADEC.



La filière bois-forêt, soutenue conjointement par l'ADEC et l'ODARC.

Objet d'une délibération le 30 septembre 2016 portant sur une stratégie de relance territoriale pour la filière forêt et bois de Corse.

Action sur l'offre, avec un objectif général de **soutien à une production de qualité**, qui s'individualise face à un marché du bois devenu mondialisé.

Action sur la demande - notamment dans le domaine de la construction - afin que celle-ci devienne le réel moteur de la filière.

Un appel à projet visant à favoriser les investissements et une montée en gamme qualitative de la production locale (certification spécifique) a été lancé début 2017 pour un total de 3,5 M€. En complément de cet AaP, l'ADEC, est intervenue en finançant **l'interprofession Legnu Vivu**.



La filière de la Coutellerie Traditionnelle Corse

a été accompagnée dans la définition d'une stratégie en 2016 et cette phase s'est conclue par le vote par l'Assemblée de Corse en juillet 2017 d'un plan de structuration visant à renforcer la dynamique économique par le développement des entreprises existantes et à promouvoir une image d'authenticité et de qualité de la profession. Ce plan pluriannuel permettra de mobiliser 728 000 euros de financement d'ici à 2019.

Mais aussi la filière des plantes aromatiques et médicinales, pour l'industrie culturelle, l'économie du sport...

Un soutien à l'entrepreneuriat avec les semaines **IMPRESA SÌ** des printemps 2016 et 2017 et avec les rencontres dans les territoires **TERRA D'IMPRESA**, pour animer économiquement nos régions et rendre plus lisibles les aides et concours disponibles. **Ces rendez-vous permettent aux porteurs de projets, sur des thématiques très concrètes de venir au contact des services de l'ADEC.** L'ADEC apporte aussi son soutien aux actions menées par les chambres consulaires et les territoires, notamment lors des Rencontres pour l'emploi.

Enfin, l'Agence soutient aussi la reprise-transmission d'entreprise, financièrement et opérationnellement.

INNOVATION ET INTERNATIONALISATION

L'ADEC s'est pleinement investie dans le soutien à l'innovation en mobilisant des montants importants d'aides directes dans le domaine et en agissant concrètement avec :



Un soutien pérennisé pour le Pôle CapEnergies, seul pôle de compétitivité qui inclut la Corse. Ce pôle actif dans le secteur de l'énergie permet de **soutenir le développement des Energies Renouvelables** et l'innovation dans le domaine de la **transition énergétique**. Pour accompagner la mise en œuvre des actions, l'ADEC apporte un soutien opérationnel (animation et promotion du volet Corse du pôle, détection et accompagnement des projets innovants en vue d'une labellisation, soutien au secteur des EnR et de la MDE). Ainsi, l'ADEC soutien directement ou à travers des appels à projets plusieurs entreprises ;



Des appels à projets recherche et innovation avec le soutien des fonds européens FEDER et en lien avec le départemental Europe de la Collectivité Territoriale de Corse, afin de renforcer les collaborations entre la recherche publique et le tissu économique régional pour permettre la valorisation et la diffusion de l'innovation et d'autre part à augmenter les investissements et les activités de recherche et d'innovation dans les entreprises régionales ;



Des dossiers individuels faisant appel à des fonds européens FEDER, notamment le soutien apporté à l'implantation en Corse d'une **filiale de Qwant, moteur de recherche européen** en plein développement en France et en Europe, mais aussi à des entreprises du domaine de l'énergie, de la e-santé...



L'ADEC a aussi renforcé son action concertée avec **l'incubateur territorial Inizià** en formalisant en juin 2017 une convention pluri-annuelle permettant de stabiliser son financement et de clarifier les objectifs opérationnels.



L'ADEC accompagne aussi les entreprises souhaitant **s'engager à l'export**, avec un dispositif unique (qui a notamment soutenu les startups se déplaçant au CES de Las Vegas...) et une coordination avec les chambres consulaires et les **partenaires nationaux comme Business France**. Une convention de partenariat est en cours de renégociation. De plus, une politique globale sera présentée pour positionner les acteurs dans un cadre plus lisible pour les entreprises de l'île.



L'ADEC a aussi innové pour apporter de nouvelles réponses aux besoins de financement des entreprises **en appuyant la création d'une plateforme de crowdfundig** (financement participatif) qui est aujourd'hui opérationnelle et même utilisée par les socios du SC Bastia. L'ADEC a aussi pérennisé sa **plateforme Corse Financement** qui apporte des solutions de garantie d'accès au crédit à travers les outils financiers locaux (CADEC, Adie, Corse Active, Initiative Corse...). Le paysage a aussi été simplifié pour mieux répondre aux besoins des porteurs de projets avec la **fusion en 2017 de Corse Active et d'Initiative Corse**.

ESS : UNE ÉCONOMIE QUI EST *AUSSI* SOCIALE ET SOLIDAIRE

Une refonte des aides à l'emploi dès juillet 2016 avec un ciblage sur les chômeurs de longue durée, les publics en difficulté et l'insertion des jeunes. **U Pattu Impiegu** permettra aussi de **diminuer les impacts négatifs de la diminution des contrats aidés prévus par le gouvernement** si les collectivités souhaitent rendre ces emplois pérennes.

De multiples appels à projets :

- Un appel à projets Économie Sociale et Solidaire a été **lancé en juillet 2016 et clôturé le 30 novembre 2016** dont l'objectif est de mettre en œuvre des mesures de soutien à l'Économie sociale et Solidaire déclinées dans le plan **Cors 'éco Solidaire 2** : poursuivre la structuration de l'existant mais également d'intervenir sur le développement des **structures d'insertion par l'activité économique**, l'amélioration des conditions de travail dans les entreprises, et l'animation des réseaux de l'ESS.
- Un appel à projets durant l'été pour innover dans le domaine du soutien aux personnes en difficultés sur le marché du travail, mettant en avant des nouvelles approches pour augmenter l'insertion dans l'emploi, avec le soutien des **fonds européens FSE**.

Le renforcement des partenariats :

- Avec la *Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Corse (CRESS Corsica)*. La CRESS Corsica a pour objet de promouvoir le développement de l'Économie Sociale et Solidaire en Corse ;
- Avec l'*Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail Corse (ARACT Corse)*. L'ARACT CORSE assure un service de proximité

aux TPE et PME-PMI du territoire, tous secteurs confondus, afin de mettre en œuvre toute action ou projet contribuant à améliorer les conditions de travail des salariés et l'efficacité des organisations;

- Avec les coopératives et associations structurantes pour l'ESS en Corse (couveuse d'entreprises de Corse, SCOP A PROVA, Petra Patrimonia Corsica, Association A Murza, Agefiph...).

Participation ou organisation de manifestations en 2016 et 2017, notamment :

- *La 1ère conférence régionale de l'ESS* au Palais des Congrès d'Aiacciu, le 13 juillet 2016. L'organisation de la Conférence Régionale ESS par l'ADEC et l'Etat en application de la loi ESS a pour objectif d'alimenter l'élaboration par les organisateurs d'une Stratégie Régionale de l'ESS (SRESS) ;
- *La 1ère rencontre sur l'économie circulaire en Corse* organisée en partenariat avec CRESS et l'ADEME, le 24 novembre 2016 au Palais des Congrès d'Aiacciu. Le contexte économique et écologique fait que de nombreuses initiatives ont vu le jour dans le domaine de l'économie circulaire. Cette manifestation a pour but de mettre en lumière des acteurs de l'ESS qui œuvrent dans le champ de l'économie circulaire mais également de débattre autour de cette économie et définir des orientations partenariales régionales.